UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

HIS7013-10 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Automne 2024
Lundi, 18h à 21h

Professeure : Magda FAHRNI
Bureau : A-6205
Téléphone : 514.987.3000, poste 8300
Courriel : fahrni.magda@uqam.ca

Disponibilités : le mercredi, de 14h à 16h, et sur rendez-vous

---

DESCRIPTION DU COURS :

Ce cours offre une formation méthodologique avancée, propre à la discipline historique et essentielle pour la préparation du mémoire de maîtrise. Il s'adresse à tous les étudiant·e·s, quel que soit le champ spatiotemporel de leur spécialisation.

Le cours abordera les principales opérations permettant d'élaborer et d'exposer clairement le cadre scientifique d'une recherche en histoire, en particulier :

1. Le bilan historiographique (ou l'état de la question concernant le sujet de la recherche);
2. La problématique et les objectifs de recherche;
3. La méthodologie (cadre conceptuel, sources, traitement, analyse, démonstration);
4. La communication orale et la rédaction en histoire.

Les étudiant·e·s devraient ainsi être en mesure de réaliser progressivement les différentes étapes de leur projet de mémoire, en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche. Le cours se termine par la remise du projet de mémoire ainsi que par la soutenance de celui-ci, ultime étape présentant, à l'écrit comme à l'oral, le fruit du travail entrepris durant le trimestre.

Pour chacune des 4 opérations énumérées ci-dessus, il y aura des lectures communes et des travaux. Les lectures – des textes épistémologiques et méthodologiques, ainsi que des études empiriques – permettront d'identifier des problèmes méthodologiques souvent rencontrés dans le cadre d'une maîtrise en histoire et des solutions possibles. Tout au long du trimestre, les étudiant·e·s appliqueront les réflexions méthodologiques suscitées par le séminaire à leur propre sujet de maîtrise. Le cours reposera donc sur un dosage de travail collectif en séminaire et de travail individuel.

N. B. : Toutes les lectures sont obligatoires et la participation active est requise à chaque séance du séminaire. Les articles et les extraits de livres sont accessibles via Moodle. Le livre d'Arlette Farge est disponible à la COOP-UQAM. Il est également à la Réserve à la Bibliothèque centrale.

CALENDRIER :

9 septembre 2024 **Présentation générale du séminaire et des activités de la session**

16 septembre 2024 **Le bilan historiographique**

Lectures :

Harold Bérubé, « L'histoire urbaine au Québec : état des lieux et perspectives », *Urban History Review* 50, 1 (2022) : 30-44.

Paulin Ismard, « Écrire l'histoire de l'esclavage. Entre approche globale et perspective comparatiste », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 72, 1 (2017) : 7-43.

Federico Romero, « Cold War Historiography at the Crossroads », *Cold War History*, 14, 4 (2014) : 685-703.

> EXERCICE : Chaque étudiant·e présentera trois études clés qui figureront dans son bilan historiographique.

23 septembre 2024 **La problématique**

Lectures :

François Furet, « De l'histoire-récit à l'histoire-problème », p. 73-90, dans *L'atelier de l'histoire* (Paris, Flammarion, 1982), 312 p.

Agnès Ravel, « Construire un objet de recherche en histoire. Le parti dévot au XVIII^{e} siècle », *Genèses*, 55 (2004) : 107–25.

Adèle Clapperton-Richard, « Reconnue, altérisée, occultée : l'agentivité des figures historiques dans les manuels québécois d'histoire nationale, 1954-1980 » (Mémoire de maîtrise, UQAM, 2020), chapitre 1, « Bilan historiographique, cadre conceptuel, méthodologie et sources », p. 8-51.

> EXERCICE : Chaque étudiant·e présentera la problématique préliminaire de son mémoire et la justifiera à la lumière de l'historiographie.

30 septembre 2024 **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : PAS DE COURS**

7 octobre 2024 **Les échelles en histoire**

Lectures :

Jean Leduc, « Découper le temps », dans *Les historiens et le temps : conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Seuil, 1999, p. 91-133.

Jérôme Baschet, « Faut-il mondialiser l'histoire médiévale ? », dans *Histoire monde, jeux d'échelles et espaces connectés*, dir. Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017.

Aline Charles et Thomas Wien, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 14, 2 (2011) : 199-221.

Jill Lepore, « Historians Who Love Too Much: Reflections on Microhistory and Biography », *The Journal of American History*, 88, 1 (2001) : 129–144.

> EXERCICE : Chaque étudiant·e présentera le cadre spatiotemporel de son mémoire et le justifiera à la lumière de l'historiographie.

14 octobre 2024 **Action de grâce : PAS DE COURS**

21 octobre 2024 **Semaine de lecture : PAS DE COURS**

28 octobre 2024 **Les archives**

Lectures :

Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, 176 p.

France-Culture, *La Fabrique de l'Histoire*, « Une moisson d'archives, 4/5, Arlette Farge, une historienne des vies ordinaires dans ses archives ».
À ÉCOUTER ICI : https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/une-moisson-darchives-45-arlette-farge-une-historienne-des-vies-ordinaires-dans-ses-archives

Camille Trudel, « Culture matérielle et différenciation sociale. Les inventaires après décès du district judiciaire de Trois-Rivières, 1800-1820 et 1880-1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 75, 4 (2022) : 59–88.

> EXERCICE : Chaque étudiant·e présentera le corpus de sources sur lequel reposera son mémoire. Comment ces sources permettront-elles de répondre à la problématique du mémoire ?

4 novembre 2024 **Au-delà du texte : histoire orale, sources iconographiques, cartographie**

Lectures :

Aude Maltais-Landry, « Un territoire de cent pas de côté : récits de la création d'une réserve indienne en territoire innu au milieu du XX^{e} siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 69, 1-2 (2015) : 19–50.

Peter Burke, « Interrogating the Eyewitness », *Cultural and Social History*, 7, 4 (2010) : 435-443.

Paul Claval, *Histoire de la géographie,* Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2022, p. 3-8.

Matthew H. Edney, « Mapping Parts of the World », p. 117-157, dans *Maps: Finding Our Place in the World,* Chicago, University of Chicago Press, 2007.

Conférencier invité : Jean-François Palomino, Professeur, Département d'histoire

11 novembre 2024 **La mesure en histoire**
Analyses quantitatives et qualitatives

Lectures :

Bernard Lepetit, « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, 4 (1989) : 191-199.

Jean-Yves Grenier, « Réflexions libres sur l'usage des méthodes statistiques en histoire », *Histoire & Mesure,* 6, 1/2 (1991) : 177–187.

Pierre Mercklé et Claire Zalc, « Peut-on modéliser la persécution ? Apports et limites des approches quantifiées sur le terrain de la Shoah », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 73, 4 (2018) : 923-957.

Benoît Gaudreault et Catherine Larochelle, « Voix d'enfants canadiens et racisme catholique : l'Œuvre de la Sainte-Enfance au 20^{e} siècle », *Histoire sociale/Social History*, 56, 115 (2023) : 65-91.

> EXERCICE : Chaque étudiant·e présentera la méthode choisie pour analyser ses sources.

18 novembre 2024 **Communiquer et diffuser les résultats de recherche**

Lectures :

Antoine Prost, « Mise en intrigue et narrativité » et « L'histoire s'écrit », p. 237-282, dans *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010.

Umberto Eco, *Comment écrire sa thèse*, trad. Laurent Cantagrel, Paris, Flammarion, 2016, chapitre 5, « La rédaction », p. 229-285.

Geneviève Belleville, « Les étapes de la rédaction : planifier, rédiger, réviser », p. 37-58, dans *Assieds-toi et écris ta thèse ! Trucs pratiques et motivationnels*, Québec, PUL, 2014.

Michel-Rolph Trouillot, « The Presence in the Past », p. 374-385, dans *Trouillot Remixed: The Michel-Rolph Trouillot Reader*, dir. Y. Bonilla, G. Beckett et M.L. Fernando, Durham, NC, Duke University Press, 2021.

Avant d'arriver en classe, il faudrait visionner la présentation de 55 minutes de l'historien Yves Gingras, « Comment ne pas faire une communication scientifique », le 27 mars 2015 :
https://www.raccoursci.com/ressource/comment-ne-pas-faire-une-communication-scientifique/

* Un texte facultatif que vous pourriez lire à un moment ultérieur :

Sylvie Jutras, *Mon compagnon de rédaction scientifique*, Montréal, Les Éditions JFD, 2019, 288 p.

EXERCICE :

Chaque étudiant·e devra identifier et présenter trois revues scientifiques importantes dans son champ spatiotemporel ou thématique.

25 novembre 2024 **Présentations orales des projets de mémoire I**

EXERCICE : Chaque étudiant·e présentera son projet de mémoire et répondra aux questions posées par ses collègues, en préparation pour la soutenance.

2 décembre 2024 **Présentations orales des projets de mémoire II**

EXERCICE : Chaque étudiant·e présentera son projet de mémoire et répondra aux questions posées par ses collègues, en préparation pour la soutenance.

9 décembre 2024 **Soutenances de projets de mémoire : PAS DE COURS**

16 décembre 2024 **Soutenances de projets de mémoire : PAS DE COURS**

TRAVAUX ET ÉVALUATIONS :

1. Rapport de lecture : 15%

Un rapport de lecture critique (de 5 à 6 pages, à double interligne) portant sur l'ensemble des textes choisis par la professeure pour **l'une** des séances suivantes : **le 23 septembre, le 7 octobre, le 28 octobre ou le 4 novembre 2024**.

Le rapport fait état du résultat de votre lecture des textes, avant la discussion en séminaire. Il doit donc être remis au début de la séance en question.

2. Compte rendu critique d'un mémoire de maîtrise : 15%

Un compte rendu critique (de 5 à 6 pages, à double interligne) d'un mémoire de maîtrise récent, préférablement dans votre champ d'études ou votre cadre spatiotemporel, produit au Département d'histoire de l'UQAM et disponible sur le site Archipel : http:/www.archipel.uqam.ca/

Prière de communiquer votre choix de mémoire à la professeure avant le 7 octobre 2024. Votre compte rendu doit présenter, identifier et analyser les éléments suivants du mémoire sélectionné :

- L'auteur ou l'autrice et le sujet du mémoire ;
- La contribution du mémoire à l'historiographie sur le sujet ;
- La problématique et le cadre conceptuel ;
- Les sources et la méthode ;
- Les points essentiels de la démonstration ;
- Le travail comporte également une réflexion critique sur les points forts ou les faiblesses du mémoire, à la lumière notamment des discussions en classe et des textes au programme. Une appréciation d'ensemble du mémoire permet de conclure le travail.

Ce compte rendu écrit sera à remettre lors de la séance du **11 novembre 2024**.

Les critères d'évaluation : la clarté de la présentation; la justesse du compte rendu; la qualité et la pertinence de la réflexion critique.

3. Participation en classe : 20%

La qualité de la préparation et de la participation aux discussions du séminaire sera évaluée tout au long du trimestre, pour chacune des activités suivantes :

- La discussion des textes en classe ;
- La présentation informelle des différents éléments de votre projet de mémoire ;
- La présentation en classe du compte rendu critique d'un mémoire de maîtrise ;
- La présentation orale de votre projet de mémoire.

4. Projet de mémoire : 30%

Il s'agit de rédiger une première version du chapitre premier de votre mémoire. Ce travail écrit doit inclure les éléments suivants :

- Le titre provisoire du mémoire ;
- La présentation du sujet (objet d'étude et cadre spatiotemporel) ;
- L'esquisse de votre bilan historiographique (analyse provisoire des études et tendances les plus pertinentes relatives à votre sujet) ;
- La problématique de recherche et sa justification en fonction notamment de l'historiographie ;
- La méthodologie envisagée (cadre conceptuel, corpus de sources, type d'analyse) ;
- Une bibliographie de l'ensemble des sources et des études jugées pertinentes (pas seulement celles discutées dans le projet).

a) Une **version préliminaire de ce travail**, en vue de la soutenance, est à remettre *par voie électronique* à la professeure au plus tard **le 6 décembre 2024** avant 17h.

b) Seul le **projet de mémoire final** sera évalué et, ce, par votre directrice ou directeur de recherche. Vous devrez lui remettre votre texte **au plus tard deux semaines après la soutenance** *par voie électronique* (en mettant la professeure de ce cours en copie conforme). Cette version devrait compter environ 25 pages (excluant la bibliographie).

5. Soutenance : 20%

Le projet de mémoire donne lieu à une soutenance devant un comité d'évaluation. Le comité sera formé de la professeure de ce cours et de la directrice ou du directeur du mémoire. À la demande de cette dernière personne, une troisième évaluatrice ou un troisième évaluateur pourra se joindre au comité.

La soutenance se déroule en deux temps. Tout d'abord, l'étudiant·e présente l'essentiel de son projet à l'oral (présentation orale d'environ 20 minutes). Puis, une période de questions et d'échanges permet à l'étudiant·e de défendre son projet de mémoire et d'apporter les précisions nécessaires en fonction des questions posées. Cette seconde partie ne devrait pas dépasser 30 minutes.

La soutenance se tiendra durant les semaines du **9 et du 16 décembre**, selon un horaire qui sera à préciser avec chacune des participantes, chacun des participants à l'événement.

Montréal, le 18 août 2024



« Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement »
(R18, art. 2.1, définition d'une infraction).

Liste non limitative des infractions mentionnées dans le R18 :

- la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité (art. 2.2 a) ;
- le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence (art. 2.2 b) ;
- le recyclage/la réutilisation de travaux : le dépôt d'un travail aux fins d'évaluation alors que ce travail constitue en tout ou en partie un travail qui a déjà été soumis par la personne étudiante, aux fins d'évaluation académique à l'UQAM ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de la personne enseignante à qui ce travail est soumis (art. 2.2 c) ;
- la possession ou l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen (art. 2.2 d) ;
- la possession ou l'utilisation de tout document ou matériel non autorisé préalablement, pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux, incluant le recours aux outils informatiques ou moyens technologiques (art. 2.2 e) ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen ou de tout autre matériel provenant d'une autre personne (art. 2.2 f) ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (art. 2.2 g) ;
- l'obtention d'une évaluation non méritée notamment par corruption, chantage, intimidation ou toute forme de harcèlement ou la tentative d'obtenir une telle évaluation (art. 2.2 h) ;
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document, notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances (art. 2.2 i) ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche (art. 2.2 j).

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées aux articles 3 et 5 du *Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique*.

Pour éviter de vous exposer à des sanctions :

1. Consultez le site **r18.uqam.ca** pour plus d'information sur l'intégrité académique et le R18;
2. Développez les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction des travaux via l'outil **Infosphère** et les **formations offertes par le Service des bibliothèques**.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.**
La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca
Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Barème de notation pour les Cycles supérieurs :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % à 87 %	A	4,0	
82 % à 84 %	A-	3,7	
78 % à 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % à 77 %	B	3,0	
72 % à 74 %	B-	2,7	
68 % à 71 %	C+	2,3	Bien
65 % à 67 %	C	2,0	